

# Projet d'accueil commun

Dans un souci de cohérence, de complémentarité, et coopération, nous avons réfléchi et longuement discuté sur les valeurs éducatives que nous voulons transmettre et les moyens pédagogiques que nous allons mettre en place au sein de la MAM.

Il nous a fallu plusieurs temps de réflexions et de discussions afin de mettre en harmonie nos pratiques et que chacune reste congruente, toujours dans une perspective de bienveillance et de dialogue.

Notre expérience d'assistante maternelle et les différentes formations suivies nous ont permises de nous poser les bonnes questions et de nous positionner en tant que véritables professionnelles de la petite enfance. Et à la lumière de certains articles lus dans des magazines spécialisés (dans la petite enfance et pour les assistantes maternelles), nous avons pu asseoir notre connaissance sur le développement du jeune enfant et gardons ainsi l'esprit qu'il est primordial de répondre aux besoins de motricité, de manipulation, d'exploration, de langage, de créativité des enfants qui nous sont confiés.

Le principe de délégation d'accueil est mis en place tout au long de la journée dans le respect des besoins de l'enfant.

## Légende

- |                                      |                                      |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| <span style="color: red;">■</span>   | Valeurs éducatives                   |
| <span style="color: green;">■</span> | Pédagogie qui découle de ces valeurs |

## I. Accompagnement à la séparation et adaptation / familiarisation

La première séparation d'un enfant avec ses parents est un moment inévitable, qui peut être source d'angoisse tant pour l'enfant que pour ses parents. Celle-ci doit être accompagnée par des professionnelles rassurantes, disponibles et à l'écoute des craintes et angoisses qu'elle suscite.

L'adaptation est valable pour le nouvel enfant accueilli, pour ses parents, pour les petits déjà présents au sein de la structure et pour les assistantes maternelles. Une adaptation réussie est une garantie pour un accueil serein tant pour les enfants que pour les parents qui peuvent alors partir travailler en toute quiétude. La relation est de confiance.

Nous mettrons en place une période d'adaptation pendant laquelle l'enfant, ses parents et les assistantes maternelles feront connaissance. Cette adaptation se fait généralement sur une semaine mais reste modulable selon les besoins des uns et des autres.

L'adaptation différera selon la sensibilité de l'enfant accueilli. Celle-ci sera prise en compte et jouera sur le temps d'adaptation. C'est l'assistante maternelle référente qui accompagne cette adaptation tant auprès de l'enfant ou bébé que de ses parents. Cette relation privilégiée permet une adaptation individualisée et offre à l'enfant une sécurité affective nécessaire à son bon développement.

L'objet transitionnel, s'il y en a un (Doudou ou autre), permettra de faire plus facilement le lien avec la maison. Il a une fonction rassurante et de transition entre ses lieux de vie. Il sera donc le bienvenu. Ce dernier devra être sécurisé afin de prévenir la mort inexpliquée du nourrisson (MIN).

## II. Partenariat et communication conviviale

Dans un souci de cohérence, il est indispensable d'échanger autour des valeurs éducatives ainsi que des possibilités pour les assistantes maternelles de les mettre en place. Il nous semble important d'instaurer avec les parents un véritable partenariat centré sur le bien-être et l'épanouissement de l'enfant.

La transmission de la journée se fera quotidiennement, à l'oral et de manière brève au départ de chaque enfant.

Afin de répondre au mieux aux attentes et aux demandes des parents, nous pourrons fixer des rendez-vous en dehors des heures accueil, pour discuter sur des points bien précis.

## III. L'accueil au quotidien

Chaque enfant est différent (personnalité, sensibilité, parcours) et la MAM doit pouvoir s'adapter aux besoins propres de chacun, afin de l'amener tout en douceur et à son rythme vers une socialisation réussie. L'attitude des uns et des autres (parents enfants assistantes maternelles) donnera le ton de bonne humeur et de bienveillance dans la MAM.

Afin de s'adapter au mieux à l'âge et la personnalité de chaque enfant, des groupes seront formés pour les repas, les siestes, certaines activités et sorties. Toutefois il y aura une interactivité entre chaque groupe. Les enfants d'âges différents seront parfois mélangés afin de stimuler les plus petits tout en « responsabilisant » les plus grands.

La délégation d'accueil sera mise en place tout au long de la journée. Elle s'effectue de manière à composer des groupes comme par exemple :

Une assistante maternelle est détachée sur un groupe pendant que ses collègues sont elles dédiées à autre activité :

- activité manuelle (peinture, gommettes),
- activité de cuisine (pâte à pain, pêle pommes)
- ou encore de balades, de change de couche, de repas, mise à la sieste.

Cette délégation d'accueil peut être aussi mise en place lors d'une absence d'une assistante maternelle et toujours dans la limite de l'agrément (une assistante maternelle / 4 enfants).

Nous aurons une attitude bienveillante et accueillante en saluant les parents et les enfants à leur arrivée et à leur départ. Si nous devons parler de l'enfant, nous nous adresserons à ses parents et à lui en même temps afin de lui faire comprendre qu'il n'est pas un être insignifiant et qu'il fait donc partie intégrante du trio « assistante maternelle / parents/enfant ». Veillons également à les appeler par leurs prénoms, et pas uniquement par des surnoms, nous respectons ainsi leur véritable identité.

Il est très important de comprendre que l'enfant est une personne et non un objet (parler au-dessus de la tête de l'enfant sans l'intégrer dans la conversation...).

## III. Les repas

Le repas est un moment convivial et d'échanges et de détente. C'est aussi un repère dans la journée. Il permet :

- De favoriser les échanges entre enfants et adultes

- D'introduire les règles de vie

- Les rituels avant et après le repas (lavage des mains)

- La notion de patience (attendre son tour)

- L'autonomie (manger seul)

- La découverte du goût, des couleurs et des textures

Pour les bébés, ce moment reste un temps privilégié avec son assistante maternelle référente.

Le mobilier du déjeuner est adapté aux enfants afin qu'ils s'y sentent bien. Tables et chaises à leur taille, transats pour les plus petits. Nous sommes soucieuses de respecter la qualité des aliments, et des saisons, ainsi que le régime alimentaire de chacun selon son choix, son âge, ses goûts et sa religion.

Toutefois, si les exigences culinaires des parents excèdent les contraintes, nous leur demanderons de ramener le repas dans un sac isotherme au nom de l'enfant, afin de respecter la chaîne du froid. Le temps du repas débutera par le lavage des mains.

Les repas sont simples et variés (plats, dessert), le menu de la semaine est affiché à l'entrée de la MAM. Les plus grands pourront participer à l'élaboration du repas (atelier pain, salade de fruits, gâteaux...). Lorsque tout le monde est servi, nous invitons les enfants à débuter le repas. Chacun apprendra progressivement à manger seul dans un premier temps avec ses doigts, puis avec des couverts adaptés sous le regard bienveillant de l'assistante maternelle.

Les repas sont servis dans leur intégralité sur un plateau individuel pour les plus âgés, et à la table qui leur est réservée. Sur le plateau, il y a l'assiette du repas, le couvert adapté, le dessert, la tasse d'eau ainsi que le petit gant propre pour se débarbouiller. Afin de ne pas souiller leur vêtement, nous avons confectionné de longs bavoirs qui se glissent sous les plateaux.

La fin du repas se terminera par un nettoyage du visage et des mains avec leur gant.

L'intérêt du plateau repas permet un apprentissage de l'autonomie et du sens du repas (plat et dessert).

Pour les plus jeunes, la table est équipée de sièges adaptés. Les repas sont servis dans de petits bols individuels et donné à la cuillère. En fonction de l'autonomie de chacun nous leur proposons des petits morceaux pouvant être attrapés avec leur main. La fin de leur repas se terminera par un nettoyage du visage et des mains. L'enfant sera prévenu de ce petit débarbouillage afin qu'il ne le prenne pas comme une agression ; ne pas arriver par derrière et l'essuyer sans que l'enfant ne comprenne ce qui se passe. Les gants sont nettoyés après chaque repas.

Nous ne forceons pas les enfants à terminer les assiettes, leur appétit fluctuant grandement au cours de leur croissance et de leur état de santé. Nous les inviterons à goûter tout nouvel aliment en très petites quantités dans un souci de découverte.

Pour les bébés allaités, le lait maternel devra être fourni en quantité suffisante (poches congéleées nominatives et datées), pour répondre à la demande du tout petit.

Pour les bébés nourris au lait maternisé, les parents fourniront, le lait en poudre ainsi que l'eau. Dans les 2 cas, les biberons seront fournis par les parents. Le moment de la diversification alimentaire se fera à la demande des parents et sera initié par eux.

**La DME (diversification menée par l'enfant)**

Nous ne pratiquons pas la DME. Cette méthode nous amènerait à trop de gaspillage alimentaire et serait trop fastidieuse à mettre en place dans un groupe.

## IV. Le sommeil

La journée de l'enfant est rythmée par des moments de siestes ou de repos, c'est un moment primordial pour son développement. La sieste est nécessaire, ne pensons pas qu'en la supprimant, l'enfant dormira mieux la nuit. Toutefois, lorsque l'enfant atteint l'âge de 2 ans et demi, 3 ans, il est préférable que la sieste ne se prolonge pas au-delà de 16h30 afin de ne pas perturber l'endormissement du soir.

L'enfant sera couché dans une tenue confortable (sur-pyjama) dans une chambre à bonne température (18 degrés) et dans un lit adapté.

Le moment de la sieste sera agréable et rassurant, en fournissant doudous et sucettes, lit personnalisé et la présence bienveillante de l'assistante maternelle à proximité de la chambre.

Les enfants sont répartis par affinité de sommeil.

Le moment de la sieste devant rester un moment agréable et apaisant certains bébés pourront rester à côté de nous pour apprivoiser le sommeil. Nous les amènerons progressivement à intégrer leur lit situé dans la chambre.

Pour les plus jeunes :

Nous organiserons un espace sécurisé par des petites barrières avec tapis de sol pour favoriser leur motricité : rotation du haut du corps avec des objets placés à leur droite et leur gauche pour progressivement basculer du dos sur le ventre : balles, cubes en mousse, boîtes à empiler, etc.

Nous proposerons également des jouets qui stimuleront leur sens : mobile musical, hochet, anneau de dentition, et leur éveil : jouets affectifs, poupées, peluches...

Nous précisons également que nous favorisons la motricité libre en nous inspirant notamment des réflexions d'Emmi-pikler.

Pour les plus âgés :

Toboggan, jeux au jardin selon le temps, porteurs, poussettes, cabane en plastique, bâtonnets, table d'activités pour jeux de transvasement, ballons, trottinettes, jeux à tirer et à pousser, jeux de craies...

Nous proposerons également des ateliers qui stimuleront leur sens : mobile musical, hochet, anneau de dentition, et leur éveil : jouets affectifs, poupées, peluches...

Nous utilisons dans la mesure du possible du matériel déjà existant dans la MAM, afin de ne pas être dans une démarche d'achat excessif. Nous achetons du matériel en bon état, répondant aux normes de sécurité en vigueur (le marquage CE, l'identification du fabricant, la mention « ne convient pas à un enfant de 36 mois » le cas échéant le marquage « NF petite enfance » atteste que le produit a subi des tests de sécurité et d'adaptation à l'usage) et en quantité suffisante dans les bourses aux jouets et sur les sites de vente en ligne.

Les ateliers portant sur la peinture, les gommettes, la pâte à modeler, la cuisine (pâtisseries, préparation du dessert, goûter...) sont proposés en activité dirigée.

Nous utilisons dans la mesure du possible du matériel déjà existant dans la MAM, afin de ne pas être dans une démarche d'achat excessif. Nous achetons du matériel en bon état, répondant aux normes de sécurité en vigueur (le marquage CE, l'identification du fabricant, la mention « ne convient pas à un enfant de 36 mois » le cas échéant le marquage « NF petite enfance » atteste que le produit a subi des tests de sécurité et d'adaptation à l'usage) et en quantité suffisante dans les bourses aux jouets et sur les sites de vente en ligne.

Les ateliers portant sur la peinture, les gommettes, la pâte à modeler, la cuisine (pâtisseries, préparation du dessert, goûter...) sont proposés en activité dirigée.

Nous utilisons dans la mesure du possible du matériel déjà existant dans la MAM, afin de ne pas être dans une démarche d'achat excessif. Nous achetons du matériel en bon état, répondant aux normes de sécurité en vigueur (le marquage CE, l'identification du fabricant, la mention « ne convient pas à un enfant de 36 mois » le cas échéant le marquage « NF petite enfance » atteste que le produit a subi des tests de sécurité et d'adaptation à l'usage) et en quantité suffisante dans les bourses aux jouets et sur les sites de vente en ligne.

Les ateliers portant sur la peinture, les gommettes, la pâte à modeler, la cuisine (pâtisseries, préparation du dessert, goûter...) sont proposés en activité dirigée.

Nous utilisons dans la mesure du possible du matériel déjà existant dans la MAM, afin de ne pas être dans une démarche d'achat excessif. Nous achetons du matériel en bon état, répondant aux normes de sécurité en vigueur (le marquage CE, l'identification du fabricant, la mention « ne convient pas à un enfant de 36 mois » le cas échéant le marquage « NF petite enfance » atteste que le produit a subi des tests de sécurité et d'adaptation à l'usage) et en quantité suffisante dans les bourses aux jouets et sur les sites de vente en ligne.

Les ateliers portant sur la peinture, les gommettes, la pâte à modeler, la cuisine (pâtisseries, préparation du dessert, goûter...) sont proposés en activité dirigée.

Nous utilisons dans la mesure du possible du matériel déjà existant dans la MAM, afin de ne pas être dans une démarche d'achat excessif. Nous achetons du matériel en bon état, répondant aux normes de sécurité en vigueur (le marquage CE, l'identification du fabricant, la mention « ne convient pas à un enfant de 36 mois » le cas échéant le marquage « NF petite enfance » atteste que le produit a subi des tests de sécurité et d'adaptation à l'usage) et en quantité suffisante dans les bourses aux jouets et sur les sites de vente en ligne.

Les ateliers portant sur la peinture, les gommettes, la pâte à modeler, la cuisine (pâtisseries, préparation du dessert, goûter...) sont proposés en activité dirigée.

Nous utilisons dans la mesure du possible du matériel déjà existant dans la MAM, afin de ne pas être dans une démarche d'achat excessif. Nous achetons du matériel en bon état, répondant aux normes de sécurité en vigueur (le marquage CE, l'identification du fabricant, la mention « ne convient pas à un enfant de 36 mois » le cas échéant le marquage « NF petite enfance » atteste que le produit a subi des tests de sécurité et d'adaptation à l'usage) et en quantité suffisante dans les bourses aux jouets et sur les sites de vente en ligne.

Les ateliers portant sur la peinture, les gommettes, la pâte à modeler, la cuisine (pâtisseries, préparation du dessert, goûter...) sont proposés en activité dirigée.

Nous utilisons dans la mesure du possible du matériel déjà existant dans la MAM, afin de ne pas être dans une démarche d'achat excessif. Nous achetons du matériel en bon état, répondant aux normes de sécurité en vigueur (le marquage CE, l'identification du fabricant, la mention « ne convient pas à un enfant de 36 mois » le cas échéant le marquage « NF petite enfance » atteste que le produit a subi des tests de sécurité et d'adaptation à l'usage) et en quantité suffisante dans les bourses aux jouets et sur les sites de vente en ligne.

Les ateliers portant sur la peinture, les gommettes, la pâte à modeler, la cuisine (pâtisseries, préparation du dessert, goûter...) sont proposés en activité dirigée.

Nous utilisons dans la mesure du possible du matériel déjà existant dans la MAM, afin de ne pas être dans une démarche d'achat excessif. Nous achetons du matériel en bon état, répondant aux normes de sécurité en vigueur (le marquage CE, l'identification du fabricant, la mention « ne convient pas à un enfant de 36 mois » le cas échéant le marquage « NF petite enfance » atteste que le produit a subi des tests de sécurité et d'adaptation à l'usage) et en quantité suffisante dans les bourses aux jouets et sur les sites de vente en ligne.

Les ateliers portant sur la peinture, les gommettes, la pâte à modeler, la cuisine (pâtisseries, préparation du dessert, goûter...) sont proposés en activité dirigée.

Nous utilisons dans la mesure du possible du matériel déjà existant dans la MAM, afin de ne pas être dans une démarche d'achat excessif. Nous achetons du matériel en bon état, répondant aux normes de sécurité en vigueur (le marquage CE, l'identification du fabricant, la mention « ne convient pas à un enfant de 36 mois » le cas échéant le marquage « NF petite enfance » atteste que le produit a subi des tests de sécurité et d'adaptation à l'usage) et en quantité suffisante dans les bourses aux jouets et sur les sites de vente en ligne.

Les ateliers portant sur la peinture, les gommettes, la pâte à modeler, la cuisine (pâtisseries, préparation du dessert, goûter...) sont proposés en activité dirigée.

Nous utilisons dans la mesure du possible du matériel déjà existant dans la MAM, afin de ne pas être dans une démarche d'achat excessif. Nous achetons du matériel en bon état, répondant aux normes de sécurité en vigueur (le marquage CE, l'identification du fabricant, la mention « ne convient pas à un enfant de 36 mois » le cas échéant le marquage « NF petite enfance » atteste que le produit a subi des tests de sécurité et d'adaptation à l'usage) et en quantité suffisante dans les bourses aux jouets et sur les sites de vente en ligne.

Les ateliers portant sur la peinture, les gommettes, la pâte à modeler, la cuisine (pâtisseries, préparation du dessert, goûter...) sont proposés en activité dirigée.

Nous utilisons dans la mesure du possible du matériel déjà existant dans la MAM, afin de ne pas être dans une démarche d'achat excessif. Nous achetons du matériel en bon état, répondant aux normes de sécurité en vigueur (le marquage CE, l'identification du fabricant, la mention « ne convient pas à un enfant de 36 mois » le cas échéant le marquage « NF petite enfance » atteste que le produit a subi des tests de sécurité et d'adaptation à l'usage) et en quantité suffisante dans les bourses aux jouets et sur les sites de vente en ligne.

Les ateliers portant sur la peinture, les gommettes, la pâte à modeler, la cuisine (pâtisseries, préparation du dessert, goûter...) sont proposés en activité dirigée.

Nous utilisons dans la mesure du possible du matériel déjà existant dans la MAM, afin de ne pas être dans une démarche d